ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 686

AMENDEMENT

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

---

ARTICLE 5

Supprimer l’alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer la fiscalisation des indemnités journalières des affections longue durée (ALD).

Alors même que ce Gouvernement est incapable de faire des économies, il est inconcevable de le laisser faire la poche des malades pour réduire un déficit qu’il a largement contribué à accroître.